

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime
reçoit un financement historique de 3,5 M\$**

Lévis, le 17 février 2023 – Au lendemain de l'annonce de la ministre de l'Emploi et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, M^{me} Kateri Champagne Jourdain, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime (CSMOIM) se réjouit de cette excellente nouvelle. C'est lors de sa visite au Centre de formation aux mesures d'urgence (CFMU) de Lévis que la ministre a dévoilé l'entente de 3,5 M\$ qui servira à l'adaptation de formations de perfectionnement totalisant 22 cours pour les gens de l'industrie maritime et péri maritime. Le Collège de Rimouski a été mandaté par le CSMOIM pour la réalisation des travaux découlant entre autres d'une révision réglementaire en cours, ainsi que de la nécessité d'innover en matière de formation continue.

Le secteur maritime québécois connaît une croissance continue et les perspectives d'emploi à long terme sont très bonnes. En revanche, les besoins en personnel dûment formé jumelés aux départs à la retraite sont des enjeux mettant à risque toute la chaîne logistique québécoise. Misons sur ces projets innovateurs et cette collaboration afin d'attirer la main-d'œuvre maritime tout en améliorant l'adéquation formation-emploi.

Le soutien financier accordé provient du programme Impulsion-Compétences, de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), qui vise l'amélioration de la productivité des entreprises et celle de l'employabilité de la main-d'œuvre par le développement des compétences et la requalification.

« L'industrie maritime a des particularités qui nécessitent une attention particulière, principalement en matière d'éducation et de formation continue », mentionne Manou Bernard, la directrice générale du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime. « Pour qu'un tel projet puisse voir le jour, la collaboration entre les intervenants du milieu est essentielle et rappelle que le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime est l'endroit privilégié pour encourager cette collaboration et cette concertation nécessaire afin de bien cibler les actions à déployer devant les grands défis de main-d'œuvre que nous connaissons, en mer comme sur terre. Ensemble, allons plus loin », poursuit-elle.

À propos du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime

Le Comité sectoriel est un organisme sans but lucratif qui réunit à la même table les employeurs et les travailleurs de l'industrie maritime. Il veille depuis 2001 à mettre en œuvre des projets visant le développement des ressources humaines et des compétences. Il a aussi pour mission de faire la promotion des métiers et professions liés à l'industrie maritime afin de contribuer à la compétitivité des entreprises et à la croissance de l'emploi dans son secteur d'activité. www.csmoim.qc.ca

-30-

Source : Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime
Information : Laurence Jolicoeur
Conseillère en communication
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime
ljolicoeur@csmoim.qc.ca